



Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 8 novembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Mardi 19 novembre à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Participation financière projet de classe de découverte de 3 classes
- Décision Modificative budget assainissement DM1
- Décision Modificative au budget communal DM1
- Avenant n°1 a la convention relative à l'instruction des autorisations du droit des sols
- RPQS SPANC
- Tarifs buvette et restauration de la régie

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

